\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Mr. Mohsin Naqvi, Minister of Interior  
Ministry of Interior  
R Block, Pak Secretariat  
Islamabad  
Pakistan

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Ministre,

**Je vous écris pour vous faire part de ma vive inquiétude quant à la pratique de disparition visant des proches de membres du Mouvement du Pakistan pour la Justice (Tehreek-e-Insaf, PTI).** Les professeurs Mazhar ul-Hassan et Zahoor ul-Hassan ont disparu de leur domicile à Lahore le 6 juin 2024, vers 2h45. Tous deux sont frères d’Azhar Mashwani, qui était référent en matière de réseaux sociaux pour l’ancien Premier ministre pakistanais, Imran Khan, qui a préféré s’exiler en dehors du pays. Par la suite, le 8 juin, Ghulam Shabbir, frère du Dr Shahbaz Gill, ancien assistant spécial du Premier ministre Imran Khan, a également disparu dans des circonstances similaires. On ne sait toujours pas où se trouvent ces trois hommes, bien que leurs familles aient entrepris diverses démarches pour les localiser, en portant plainte auprès de la police et en faisant appel à la Haute Cour de Lahore.

Il est inquiétant de constater que des membres de la famille n’ayant aucune affiliation avec des partis politiques sont pris pour cible, apparemment pour intimider, harceler et faire taire les détracteurs du gouvernement. En outre, ce n’est pas la première fois que le professeur Zahoor, l’une des personnes visées, est enlevé à son domicile. Déjà le 10 mai 2023, il avait été détenu à l’isolement dans une cellule de 1,80 mètre par 2,50 mètres, sans exposition à la lumière du soleil, pendant 145 jours.

Je suis vivement préoccupé·e· par la sécurité et le bien-être de ces trois hommes victimes d’une disparition forcée et crains qu’ils ne soient soumis à la torture pendant leur détention illégale. Je redoute que cette pratique de disparition forcée ne s’intensifie, dans le but de réprimer le droit à la liberté d’expression et de réunion pacifique au Pakistan.

**Aussi je prie votre ministère de veiller à:**

* **divulguer le lieu où se trouvent les trois personnes disparues et garantir leur retour immédiat et en toute sécurité;**
* **mener une enquête efficace, indépendante et impartiale sur la disparition de ces hommes et traduire en justice devant un tribunal civil ordinaire, dans le cadre d’un procès équitable, toutes les personnes soupçonnées d’être pénalement responsables;**
* **mettre fin à la pratique des disparitions forcées et révéler le sort réservé à toutes les personnes disparues de force et le lieu où elles se trouvent;**
* **envisager de ratifier rapidement la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, sans réserve, et reconnaître la compétence du Comité des disparitions forcées s’agissant de recevoir et d’examiner les communications présentées par des victimes ou en leur nom et par d’autres États parties.**

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade du Pakistan, Bernastrasse 47, 3005 Berne / Fax: 031 350 17 99 / E-mail: parepbern@gmail.com